SAINT-BARTH'ACTUS

MAI 2023 N ° 16

St-Barthélemy de Vals

FINANCES

Compte administratif 2022 retraçant l'ensemble des dépenses et recettes au cours de l'année.

Section de fonctionnement	Recettes de l'exercice	1.317 336,15 €
	Dépenses de l'exercice	1 064 568,82 €
	Excédent de fonctionnement 2021	69 786,23 €
Section d'investissement	Recettes de l'exercice	819 523,33 €
	Dépenses de l'exercice	704 609,83 €
	Déficit d'investissement 2021	58 317,23 €
Résultat global de clôture 2022		+ 379 149,83 €

Compte administratif 2023

Section de fonctionnement	Recettes prévisionnelles de l'exercice	1.356 876,56 €
	Dépenses prévisionnelles de l'exercice	1 356 876,56 €
Section d'investissement	Recettes prévisionnelles de l'exercice	1 440 292,00 €
	Dépenses prévisionnelles de l'exercice	1 440 292,00 €

TRAVAUX RUE DE LA CANCETTE

Les travaux d'aménagement de la rue de La Cancette sont programmés cette année.
Ces travaux ont plusieurs objectifs :

- L'enfouissement des lignes aériennes. Ces travaux supervisés par le SDED seront réalisés par l'Entreprise GRENOT.
- Reprise du réseau d'eaux pluviales.
- Sécuriser les piétons par la création d'un cheminement piétons côté sud.
- Installer l'éclairage public.
- Réfection de la chaussée en améliorant le carrefour avec la route des Roches qui dansent (CD 500).

Les premiers travaux d'enfouissement des lignes sont prévus en mai/juin.
La suite des travaux devrait suivre à partir de septembre pour une durée de 4 mois environ.
Une réunion d'information des riverains sera organisée dès que l'entreprise chargée de réaliser les travaux de voirie sera connue.

BATIMENTS COMMUNAUX

La réfection de la toiture terrasse d'école maternelle Pablo Picasso a été réalisée par JM Etanchéité :

- Le nettoyage de la toiture
- La dépose et repose des tuiles
- L'amélioration de l'étanchéité

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPAS DES ANCIENS

Suite à la nouvelle règlementation imposée par le RGPD (Règlement Général de Protection des Données) les courriers d'invitations au repas des ainés de 70 ans et plus, qui se déroulera le 5 novembre 2023, ne pourront plus être envoyés individuellement.
Dès cette année, si vous souhaitez participer au repas ou recevoir un colis, il faudra vous inscrire soit en contactant le secrétariat au 04.75.03.22.19, soit par mail à l'adresse suivante : mairie@saintbarthelemydevals.fr, ou en vous rendant directement en mairie durant les heures d'ouvertures.

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLEES

Rappel :

Chaque année le renouvellement doit être fait en Mairie.
Le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre sur lequel sont inscrites **les personnes qui souhaitent** être identifiées pour que nos services puissent être vigilants en cas d'évènements nécessitant le déclenchement du plan communal de sauvegarde (canicule, épisode neigeux, grand froid, inondations…).
L'inscription sur ces registres doit résulter d'une démarche volontaire, émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte.
Leur finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, **sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence** : organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DEMARRE SUR NOTRE COMMUNE !

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, avec le soutien de l'État et de l'Europe (FEDER), le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) vient d'être lancé sur notre commune.

Ce déploiement se décompose en 4 étapes :
1 - La phase d'études va durer entre 15 à 18 mois environ.
2 - La phase travaux d'une durée d'environ 6 à 9 mois.
3 - La phase d'installation des équipements des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) d'une durée de 3 mois
4 - La phase d'ouverture commerciale, prévue en 2025, vous permettra de souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau.
Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Pour toutes questions, vous pouvez consulter la **Foire aux Questions** d'ADN : **https://www.ardechedromenumerique.fr/faq** ou contacter la **hotline** d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ADN, au 04 82 48 00 18 au prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 20h.

ANCIENNES ECOLES

Dès que les travaux de la Bibliothèque seront terminés, les locaux des anciennes écoles qui regroupent les associations de la commune seront renommés et deviendront ======>

Espace Loisirs et Culture
"Les Galets"

VOIRIE

Déplacement de l'arrêt de bus à VILLENEUVE
Depuis le 2 janvier 2023, l'arrêt de bus de Villeneuve de Vals a été déplacé route des Palaches.
Un espace avec un quai personne à mobilité réduite (PMR) a été aménagé.
Cet espace permet de faciliter la manœuvre des autocars et de le rendre accessible au PMR.
Un abri-bus est installé, financé par la Commune et la région Auvergne Rhône-Alpes.
Pour faciliter le retournement des cars le stationnement est interdit sur l'espace.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 29 Avril à 9 h, malgré un temps maussade au départ, une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel de la Commission Environnement Citoyenne.
Notre mission : le nettoyage des bordures de routes. Nous avons démarré par la rue du Vercors, la route du Lac, le chemin du Marais, le chemin du Bois de l'Habe, le chemin de Sambey, la traversé les Orchidées et la Buissonnière.

Un groupe est allé sur Villeneuve sur les bords de la Galaure.
En fin de matinée, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié, contents de notre action.
Merci à tous les participants de 2 à 76 ans. **La nature vous remercie**.

PASSAGE DE L'ARDECHOISE SUR NOTRE COMMUNE LE MERCREDI 14 JUIN 2023

Pour le 30éme anniversaire de l'Ardéchoise, l'épreuve de cyclotourisme passera chez nous à partir de 9h30 jusqu'à 16h. Les participants arriveront de la route de Larnage, ils emprunteront la rue du 8 mai, la rue du Levant, le rond-point du Lac et traverseront notre village pour repartir rue de la Galaure en direction de Saint-Uze.
Le Comité de Foires et des membres de la commission communication et vie associative seront là pour assurer le ravitaillement des cyclistes
Place Georges Brassens.

Venez nombreux les encourager !

ARRETE SECHERESSE du 14 Avril 2023

Malgré la pluie de ces derniers jours, le département de la Drôme reste en alerte renforcée. Cette situation étant une affaire de tous, retrouvez quelques gestes écocitoyens à mettre en pratique ! On compte sur vous.

RAPPEL DES HORAIRES POUR TRAVAUX DE JARDINAGE/BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc…, ne peuvent être effectués que du
Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Travaux Interdits les Dimanches et jours fériés

ANIMAUX ERRANTS

Il est interdit de laisser divaguer son chat ou son chien. Un chien ou un chat en divagation dans une commune peut être mis en fourrière.

LES MANIFESTATIONS

Le 2 juin	Soirée Créole de SIGAL'Chant devant la salle des fêtes, à 18h30.
Le 9 Juin	Concours de longues Challenge Marcel Montagnon à 18h00, La Boule Joyeuse, Place de la Liberté.
Le 10 Juin	Concours amateur en doublette à 14h00, La pétanque des Vernets, Place du Champs de Mars.
Le 23 Juin	Fête de la musique à 19h30, Salle des Fêtes de St Barthélemy de Vals.
Le 6 juillet	Paëlla des Amis des Roches qui Dansent au stade Roger Billon à 12h.
Le 7 Juillet	Finale de doublettes sociétaires, La Boule Joyeuse, Place de la Liberté.
Le 8 Juillet	La Guinguette à Villeneuve, Sortons Dansons Festoyons.
Le 20 Juillet	Marché d'été des Ricochets, Place de la Liberté, dès 17h30.